

CC3915

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/26/2019

Page 1 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette
: **CC3915**

Autres moyens d'identification

: Pas disponible.

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Dégraissant
Type d'utilisation: Destiné aux professionnels seulement
Restriction d'usage: Aucune connue

Famille chimique : Mélange

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

CEDA Industrial Services LP

2130 121 Avenue NE
Edmonton, AB,
T6S 1B1

No. de téléphone du fournisseur

: 780-472-6766

No. de téléphone en cas d'urgence

: 780-472-6766

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide de couleur paille. Odeur d'hydrocarbure.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification de risque:

Liquide inflammable - Catégorie 4 Corrosif pour les métaux - Catégorie 1

Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 1

Domage/irritation de l'œil - Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 irritation des voies respiratoire Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques) Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!

CC3915

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/26/2019

Page 2 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mentions de danger

Liquide combustible. Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires.
Peut irriter les voies respiratoires. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Garder uniquement dans son contenant d'origine. Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
Ne pas respirer les buées.
Laver soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau/se doucher.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. En cas d'incendie: Utiliser eau pulvérisée, poudre chimique, CO2 ou mousse d'alcool pour l'extinction.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante.
Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification:
La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. Un contact cutané chronique avec de faibles concentrations peut causer la dermatite.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

Nom chimique	Nom commun et les synonymes	No CAS	Concentration (% en poids)
Solvant naphta (fraction des aromatiques lourds)	Naphta aromatique lourd	64742-94-5	60.0 - 80.0
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	DPGME	34590-94-8	10.0 - 30.0
Acide benzènesulfonique, C10-16-alkyle dér.	Acide alkylbenzène sulfonique	68584-22-5	5.0 - 10.0
Triéthanolamine	N, N, N-Triéthanolamine	102-71-6	1.0 - 5.0

CC3915

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/26/2019

Page 3 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Éthoxylate de nonylphénol	Polyéthylène glycol éther de nonylphénol	127087-87-0	1.0 - 5.0
morpholine	oxyde de diéthylèneimide 1-oxa-4-azacyclohexane tétrahydro-1,4-oxazine	110-91-8	1.0 - 5.0

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins**

- Ingestion* : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. La victime devrait rincer sa bouche avec de l'eau, ensuite donner un ou deux verres d'eau à boire. Consulter immédiatement un médecin.
- Inhalation* : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau* : Porter un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau sous un faible débit d'eau courante pendant au moins 20 minutes. Ne pas frotter la région affectée par le contact. Appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Le cuir contaminé peut nécessiter une élimination.
- Contact avec les yeux* : Porter un équipement de protection approprié. Protéger l'oeil intact. En cas de contact oculaire, rincer immédiatement les yeux sous l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si des verres de contact sont présents, NE PAS retarder le rinçage ou enlever les verres de contact avant que le rinçage soit fait. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Cause une grave irritation cutanée. Symptômes peuvent inclure rougeurs, cloques, douleurs et œdème. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure une grave douleur, la vision floue, des rougeurs et des brûlures par corrosion. Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux, la suffocation et le cornage. L'œdème pulmonaire pourrait en être la conséquence (accumulation de fluide). Symptômes d'œdème pulmonaire (douleurs à la poitrine, souffle court), peuvent être à retardement. L'ingestion peut causer des brûlures graves aux muqueuses du tube digestif. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des vomissements, des brûlures, des perforations et des saignements. Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Provoque des brûlures chimiques. Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**Agents extincteurs***Agents extincteurs appropriés*

- : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la bruine ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

Agents extincteurs inappropriés

- : Utiliser l'eau pulvérisée avec prudence. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

CC3915

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/26/2019

Page 4 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- : Liquide combustible Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Liquide inflammable - Catégorie 4

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone Oxydes de sodium.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir les contenants exposés au feu en les vaporisant d'eau. Empêcher l'eau d'écoulement provenant de l'extinction d'un feu ou de dilution de s'infiltrer dans les égouts, les drains, les réserves d'eau potable ou tout autre cours d'eau naturel. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Consulter la Section 8, « Contrôle de l'exposition et protection personnelle » pour plus de renseignements sur l'équipement de protection personnelle adéquat.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltrer dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infiltrer dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Enlever toute source d'ignition. Ventiler le secteur du déversement. Arrêter le déversement à la source si cela peut se faire de façon sécuritaire. Aménager un barrage pour contrôler l'eau. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Consultez section 15.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter de respirer fumées et brouillards. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart des flammes et de la chaleur. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Utiliser des outils anti-étincelles. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Garder uniquement dans son contenant d'origine.

CC3915

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/26/2019

Page 5 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. Garder sous clef. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Ne pas congeler. Entreposer dans des contenants résistants à la corrosion. Éviter tout contact avec l'aluminium.

Substances incompatibles

- : Eau; Métaux (par exemple: étain, aluminium, zinc et alliages contenant ces métaux) Oxydants forts, (ex: chlore, peroxydes, etc.), acides (ex: acide sulfurique, acide nitrique), caustiques. Amines Alcools

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Solvant naphta (fraction des aromatiques lourds)	P/D	P/D	500 ppm (2000 mg/m ³) (comme les distillats de pétrole, le naphte)	P/D
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	100ppm (peau)	150ppm (peau)	100ppm (peau)	P/D
Acide benzènesulfonique, C10-16-alkyle dér.	P/D	P/D	P/D	P/D
Triéthanolamine	5 mg/m ³	P/D	P/D	P/D
Éthoxylate de nonylphénol	P/D	P/D	P/D	P/D
morpholine	(peau)	P/D	(peau)	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Protection respiratoire

- : Une protection respiratoire est exigée si les concentrations excèdent les limites TLV. Respirateurs homologués NIOSH sont recommandés. Un appareil respiratoire autonome devrait être utilisé lors de situations d'urgence ou lorsque les limites d'exposition ne sont pas connues. Demandez conseil aux spécialistes en protection respiratoire. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.

Protection de la peau

- : Porter des gants/des vêtements de protection. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

Protection des yeux/du visage

- : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Lunettes de sécurité avec les écrans latéraux ou lunettes à coques antiéclaboussures.

CC3915

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/26/2019

Page 6 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer fumées et brouillards. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide de couleur paille.

Odeur : Odeur d'hydrocarbure.

Seuil olfactif : Non applicable.

pH : Pas disponible. 1-2

Point de fusion/point de congélation

: -20 to -25°C

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: Pas disponible.

Point d'éclair

:

Point d'éclair, méthode : Coupelle fermée

Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)

: Pas disponible.

inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: Pas disponible.

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: Pas disponible.

Propriétés comburantes : Non applicable

Propriétés explosives : Non-explosif

Tension de vapeur : Pas disponible.

Densité de vapeur : Pas disponible.

Densité relative / Poids spécifique

: 1.20

Solubilité dans l'eau : Dispersable

Autres solubilité(s) : Pas disponible.

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: Pas disponible.

Température d'auto-inflammation

: Pas disponible.

Température de décomposition

: Pas disponible.

Viscosité : Pas disponible.

Matières volatiles (% en poids)

: Pas disponible.

Composés organiques volatils (COV)

: Non applicable.

CC3915

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/26/2019

Page 7 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pression absolue du récipient

: Non applicable.

Distance de projection de la flamme

: Non applicable.

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif. Peut être corrosif pour les métaux. Le contact avec la plupart des métaux va générer de l'hydrogène gazeux inflammable.

Stabilité chimique : Le produit est stable en conditions normales d'utilisation.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur et les flammes nues. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter tout contact avec l'eau.

Matériaux incompatibles : Eau. Métaux. Combustibles forts. Acides Amines. Alcools.

Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée

: NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: Risque de causer une grave irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Les symptômes peuvent inclure la toux, la suffocation et le cornage. L'œdème pulmonaire pourrait en être la conséquence (accumulation de fluide). Symptômes d'œdème pulmonaire (douleurs à la poitrine, souffle court), peuvent être à retardement. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.

Signes et symptômes - ingestion

: Risque de causer une grave irritation et des effets engendrés par la corrosion dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure douleur abdominale, vomissement, brûlures, perforations, saignement et éventuellement la mort. Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

Signes et symptômes - peau : Provoque des brûlures de la peau. Symptômes peuvent inclure rougeurs, cloques, douleurs et œdème.

Signes et symptômes - yeux : Provoque des lésions oculaires graves. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmoiement et conjonctivite. Peut provoquer des lésions oculaires permanentes, y compris la cécité.

CC3915

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/26/2019

Page 8 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Un contact cutané chronique avec de faibles concentrations peut causer la dermatite.

Mutagénicité

: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité

: Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.

Sensibilisation à la matière

: N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (respiratoire) Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques) Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Maladies aggravées par une surexposition

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

Substances synergiques

: Pas disponible.

Données toxicologiques

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont: ETA orale = 5725.73 mg/kg
ETA cutanée= 2971.56 mg/kg

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50(4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL50</u>	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Solvant naphta (fraction des aromatiques lourds)	> 17,1 mg/L (brouillard)	> 6000 mg/kg	> 3160 mg/kg
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	>3mg/L	5120mg/kg	9480mg/kg
Acide benzènesulfonique, C10-16-alkyle dér.	P/D	mg/kg	mg/kg
Triéthanolamine	P/D	6110 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Éthoxylate de nonylphénol	mg/L	mg/kg	mg/kg
morpholine	mg/L (vapeur)	1050 mg/kg	mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts / les systèmes d'alimentation en eau. Voir les tableaux suivants pour les données sur l'écotoxicité de la substance.

CC3915

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/26/2019

Page 9 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Solvant naphta (fraction des aromatiques lourds)	64742-94-5	3,6 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	>10000mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Acide benzènesulfonique, C10-16-alkyle dér.	68584-22-5	mg/L (carpe commune)	P/D	P/D
Triéthanolamine	102-71-6	11 800 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Éthoxylate de nonylphénol	127087-87-0	P/D	P/D	Aucun(e).
morpholine	110-91-8	96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 350 mg/L (japonais ricefish) [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 375 - 460 ; 96 Hr LC50 Brachydanio rerio: >1000 mg/L [static]	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Solvant naphta (fraction des aromatiques lourds)	64742-94-5	1,1 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	1919mg/L (daphnie magna)	0.5mg/L (daphnie magna)	Aucun(e).
Acide benzènesulfonique, C10-16-alkyle dér.	68584-22-5	mg/L	P/D	P/D
Triéthanolamine	102-71-6	609,88 mg/L [Ceriodaphnia (puce d'eau)]	16 mg/L	Aucun(e).
Éthoxylate de nonylphénol	127087-87-0	P/D	P/D	Aucun(e).
morpholine	110-91-8	24 Hr EC50 Daphnia magna: 100 mg/L (daphnie magna)	5 mg/L	Aucun(e).

CC3915

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/26/2019

Page 10 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Solvant naphta (fraction des aromatiques lourds)	64742-94-5	7,2 mg/L/72hr (algues vertes)	0,22 mg/L/72hr	Aucun(e).
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	>969mg/L (algues vertes)	969mg/L (algues vertes)	Aucun(e).
Acide benzènesulfonique, C10-16-alkyle dér.	68584-22-5	mg/L/72hr	P/D	P/D
Triéthanolamine	102-71-6	216 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Éthoxylate de nonylphénol	127087-87-0	P/D	P/D	Aucun(e).
morpholine	110-91-8	96 Hr EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: 28 mg/L (algues vertes) [static]	31 mg/L/72hr	Aucun(e).

Persistence et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Composants	Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)	Facteur de bioconcentration (FBC)
Solvant naphta (fraction des aromatiques lourds) (CAS 64742-94-5)	> 3, < 6,5	P/D
Éther de dipropylène glycol monométhylrique (CAS 34590-94-8)	0.0061	<1
Acide benzènesulfonique, C10-16-alkyle dér. (CAS 68584-22-5)	2 à 23 °C	
Triéthanolamine (CAS 102-71-6)	- 1,59	< 3,9 (carpe commune)
morpholine (CAS 110-91-8)	- 0.86	< 2.8

Mobilité dans le sol

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7.

Méthodes d'élimination

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination.

CC3915

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/26/2019

Page 11 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Les États-Unis (DOT)	UN3265		8	II	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans un récipient contenant moins de 1 Litre dans un emballage extérieur ne dépassant pas 30 kg de masse brute.				
IMDG	UN3265		8	II	 
IMDG Informations supplémentaires	Consulter le Code IMDG pour les exceptions. Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans un récipient contenant moins de 1 Litre dans un emballage extérieur ne dépassant pas 30 kg de masse brute.				
ICAO/IATA	UN3265	Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s.	8	II	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	En référence à l'instruction d'emballage OACI/IATA Y808, 808, ou 812.				
Canada (TMD)	UN3265	LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.	8	II	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans un récipient contenant moins de 1 Litre dans un emballage extérieur ne dépassant pas 30 kg de masse brute. Cette matière peut être expédié comme un polluant marin exemptés conformément à la Section 1.45.1 TMD et disposition particulières 99.				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Aucun rapporté par le fabricant.

Dangers pour l'environnement

: Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

: Pas disponible.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

CC3915

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/26/2019

Page 13 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Solvant naphta (fraction des aromatiques lourds)	64742-94-5	265-198-5	Présent	Présent	(9)-2578	KE-31656	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	252-104-2	Present	Present	Present	Present	Present	Present
Acide benzènesulfonique, C10-16-alkyle dér.	68584-22-5	NR	Present	Présent	(3)-1907	KE-02595	Present	HSR003163
Triéthanolamine	102-71-6	203-049-8	Présent	Présent	(2)-308	KE-25940	Présent	HSR002785
Éthoxylate de nonylphénol	127087-87-0	NR	Present	Présent	P/D	P/D	Present	P/D
morpholine	110-91-8	NR	Présent	Présent	(5)-859	KE-33492	Présent	HSR001204

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 CA: California
 CAS: Chemical Abstract Services
 CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
 CFR: Code of Federal Regulations
 ACNOR: Association canadienne de normalisation
 DOT: Department of Transportation
 EPA: Environmental Protection Agency
 HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
 IATA: International Air Transport Association
 ICAO: International Civil Aviation Organisation
 IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
 Inh: Inhalation
 CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 MA: Massachusetts
 MN: Minnesota
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NFPA: National Fire Protection Association
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NJ: New Jersey
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PA: Pennsylvania
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
 RI: Rhode Island
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

CC3915

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/26/2019

Page 14 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Références**
- : 1. ACGIH, valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques et agents physiques et indices d'exposition biologiques pour 2017.
 - 2. Monographes du Centre International De Recherche sur le Cancer, recherché 2017.
 - 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité, CCInfoWeb bases de données, 2017 (CHEMpendium, RTECS, HSDB).
 - 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 - 5. Liste des listes US EPA Title III - version 2017
 - 6. Liste de la Proposition 65 de l'État de Californie - version 2017
 - 7. OCDE - Le portail mondial de l'information sur les substances chimiques - portail eChem 2017.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 02/26/2019

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p>Préparée pour: CEDA Industrial Services LP 2130 121 Avenue NE Edmonton, AB T6S 1B1 780-472-6766</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par CEDA Industrial Services LP et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et CEDA Industrial Services LP n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et CEDA Industrial Services LP.

FIN DU DOCUMENT